

# COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 30 avril 2026

Date de convocation : 21/04/2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 017-211700869-20260430-CM202605\_47-DE



Délibération N° 2026/05/047

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

Quorum : 14

**OBJET : Personnel communal :  
Actualisation du tableau des effectifs**

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de PANNAUD Eric, le Maire.

Présents : PANNAUD Eric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, DAVID Claudia, CANUS Daniel, LA ROSA Déborah, BERTOT Jacques, BONNIN Marylène, SIAUDEAU Michel, adjoints ; CLÉMENT Anne-Gaëlle, CARTON Jean-Pierre, conseillers délégués ; BOTON Monique, FAVEREAU Laurent, DUQUESNE Laurent, WATTEBLED Stéphane, MEGE Jennifer, JEAN Ludivine, ANTONICELLI Thomas, DIENON Grégory, GOINEAU Sophie, GUERIN Florian, BARON Arnaud, GAUDIN Julie, LABROUSSE Marie, GONCALVES Charlotte, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : FOURNALES Sandrine pouvoir à GUERIN Florian, MORAUD Laurent pouvoir à WATTEBLED Stéphane, PINTO DE MATOS Maud pouvoir à GOINEAU Sophie.

Secrétaire de séance : CARTON Jean-Pierre.

Monsieur le Maire explique qu'y a lieu d'actualiser le tableau des effectifs, la dernière modification date du 02 juin 2025 :

Il s'agit d'enlever le grade de Brigadier-Chef Principal de police car le recrutement de l'agent s'est fait sur le grade de Gardien Brigadier dans le cadre de la police pluri communale avec Burie et Ecoyeux.

<b>1°/ AGENTS PERMANENTS A TEMPS COMPLET</b>	Pourvu	Non pourvu		
- Ingénieur Principal	1	0	Sur emploi fonctionnel de DGS	
- Emploi fonctionnel de Directrice Générale des Services d'une commune de 2 000 à 10 000 habitants	1	0		
-Ingénieur territorial	1	0		
- Rédacteur	2	0		
- Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	2	0		
-Adjoint administratif	1	0		
- Agent de Maîtrise Principal	1	0		
- Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	6	0		
- Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	0		
-Adjoint technique	1	0		
- Brigadier-Chef Principal de Police Municipale	1	0		
-Gardien – Brigadier de Police Municipale	1	0		
<b>-Brigadier-Chef Principal</b>	<b>1-1</b>			<b>Suppression du grade car pas de recrutement en 2025 sur ce grade</b>
- Adjoint du Patrimoine Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	0		
<b>2°/ AGENTS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET</b>	Pourvu	Non pourvu		



-Adjoint Technique à 16/35 <sup>ème</sup>	1	0		
-Agent social principal de 2 <sup>ème</sup> classe à 17,5/35 <sup>ème</sup>	1	0		
-Adjoint administratif à 17.5/35 <sup>ème</sup>		1		Pourvu par un contractuel

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette actualisation du tableau des effectifs.**

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Eric PANNAUD

Le secrétaire de Séance

Jean-Pierre CARTON



Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 017-211700869-20260430-CM202605\_47-DE